

Dialogue et Défis : L'UNSA reçu par la Ministre de l'Agriculture.

LES INSTANCES

RÉFORMES - JURIDIQUE



C'est dans un contexte de grandes incertitudes, que le SEA-UNSA a engagé un dialogue se voulant constructif avec la ministre de l'Agriculture, axant les discussions sur des sujets cruciaux tels que la suppression de postes, la situation des agents contractuels sur budget (ACB), et la revalorisation indemnitaire des personnels administratifs, techniques et de santé (ATS).

Les Échanges - Un Dialogue Contraint mais Nécessaire

La rencontre bilatérale entre l'UNSA et la ministre de l'Agriculture s'est déroulée dans un contexte de grandes incertitudes. Disposant seulement d'une heure pour aborder de nombreux sujets, le SEA-UNSA a pu concentrer son argumentation sur les enjeux essentiels du ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et de la Souveraineté alimentaire (MASA).

Dans un temps contraint et plutôt que de dresser une liste exhaustive de revendications, **le SEA-UNSA a choisi de mettre à la discussion 3 sujets d'actualités : la suppression de 45 postes entraînant des fermetures et autres fusions, la situation des agents contractuels sur budget (ACB) et la revalorisation indemnitaire des personnels administratifs, techniques et de santé (ATS).**

Dans un souci de réaffirmer notre volonté d'engager un dialogue constructif avec l'administration sur les défis RH cruciaux au sein du ministère de l'Agriculture, nous n'oublions pas les nombreuses autres préoccupations de nos collègues à savoir :

La situation de Mayotte et plus particulièrement la demande d'indemnité telle que formulée [dans notre précédent courrier à la ministre](#)

, ainsi que l'exclusion des personnels infirmiers de l'enseignement agricole du dispositif Ségur de la santé tout comme la position particulière des inspecteurs au sein de la DGER. Ces sujets feront l'objet d'échanges avec les interlocuteurs des services concernés.

Ces problématiques mettent en lumière les enjeux urgents d'attractivité et de reconnaissance des métiers dans les secteurs agricoles et de l'enseignement.

Suppression de Postes - Une Menace pour le Renouvellement Générationnel

L'argumentation du SEA-UNSA s'est principalement concentrée sur l'impact inquiétant des réductions de postes dans l'enseignement agricole. Après la notification de la baisse de la Dotation Globale Horaire (DGH) aux DRAAF, plusieurs établissements se voient contraints de fermer des sections de BTS à faibles effectifs, de fusionner des filières professionnelles et de limiter les capacités d'accueil dans les classes de secondes.

Ces mesures, héritées du projet de Loi de Finances Barnier, semblent en totale contradiction avec les besoins de renouvellement générationnel. L'UNSA a souligné avec force que ces suppressions risquent de tarir les sources de recrutement dans les établissements publics d'enseignement et de formation professionnelle agricole (EPLEFPA), fragilisant encore plus les futures générations de professionnels agricoles.

Un Dialogue Empreint d'Étonnement et de Nuances

La ministre a manifesté un étonnement certain face aux argumentations présentées. Elle considère que l'économie demandée représente à peine un demi-poste par département, minimisant ainsi l'impact perçu par les organisations syndicales. L'UNSA a alors établi un parallèle avec l'Éducation nationale, soulignant la similitude avec les 4 000 suppressions de postes initialement prévues.

Nous avons évoqué au travers de l'échange le sentiment d'abandon vécu par les équipes éducatives en précisant que contrairement à la ministre E. Borne qui a obtenu l'annulation des suppressions de postes dans l'Éducation nationale, notre Ministre maintenait sa position budgétaire, invoquant l'état du déficit public comme justification principale.

ACB : Entre Compromis et Vigilance

L'UNSA a réaffirmé ses positions historiques concernant les différences de rémunération et l'absence de statut réel pour les personnels contractuels sur budget. Le SEA UNSA en portant la question des ACB sur le devant de la scène a pu mettre en avant son engagement historique pour les agents et son expertise sur les questions ACB ont été rappelées.

Si nous avons salué les récentes avancées avec la DGER et les représentants des EPLEFPA sur les conditions d'emploi de près de 7000 agents, nous avons tout autant exprimé notre amer étonnement à ce que le futur accord collectif qui doit régler la question du temps de travail des agents n'ait pas trouvé plutôt une rapide conclusion réglementaire, option défendue par le SEA et tout à fait légale.

Pour la question des rémunérations, la Ministre n'a pas été très sensible à l'évocation de situations qui reviennent trop souvent : agents administratifs au Smic depuis 20 ans et formateurs/trices expérimenté(e)s à 1600 € net par mois...

A tout cela, notre Ministre a simplement répondu que l'intelligence locale doit permettre une gestion raisonnée et raisonnable des ACB, même si cela n'empêche pas d'y réfléchir, tout de même.

Point de salut donc de la part de la Ministre sur le sujet, pas de marge de manœuvre à proposer sur les rémunérations des Contractuels sur budget qui pour beaucoup resteront au niveau de la déconsidération de leur direction respective, à défaut d'être respectueuse.

Revalorisation indemnitaire pour les ATS :

La revalorisation indemnitaire pour les personnels administratifs, techniques et de formation recherche (ATS) se compose d'une part fixe (IFSE) et d'une part variable (CIA), réexaminée tous les quatre ans. Très attendue par les collègues, la dernière refonte des barèmes date de 2020 ! L'absence de budget fin 2024 a stoppé la mise en œuvre prévue au 1er janvier 2025. La ministre budgétaires à la mise en œuvre dès que le budget sera voté. Reste la attention sur les fiches de paie, sachant que l'effet rétroactif au 1er janvier n'en moins envisageable, ce que nous dénonçons une nouvelle fois.

Entretien avec la Ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire le 21 janvier 2025

le 23/01/2025

Facebook YouTube



L'UNSA-AAF était représentée par Émilie Cersier, Jérôme Chaur, Manuel Deveaud, Martine Harnichard, Sylvain Pflon, Gwendoline Prosper et Nicolas Zimny.

En préambule, la ministre a insisté sur la situation budgétaire incertaine qui pourrait conduire, si le budget n'est pas voté, à une crise financière dont les conséquences seraient catastrophiques.

Vous trouverez sur le site de l'UNSAAF le communiqué sur les sujets

autres que l'enseignement, à savoir la forêt, l'alimentation...[Lire l'article https://www.unsa-agriculture.fr/actus-generales/c/0/i/85810445/entretien-avec-la-ministre-de-l-agriculture-et-de-la-souverainete-alimentaire-le-21-janvier-2025](https://www.unsa-agriculture.fr/actus-generales/c/0/i/85810445/entretien-avec-la-ministre-de-l-agriculture-et-de-la-souverainete-alimentaire-le-21-janvier-2025)